

MOI LE PANNEAU

... ou les péripéties d'un panneau photovoltaïque en quête de production

Par Bernard Lemoult,

Directeur de l'AFUL Chantrerie, directeur de recherche à IMT Atlantique

Comme mon ami le crayon¹, ma réalisation est d'une complexité qui relève pour moi du génie, sinon de la magie. Je suis né de petits grains de silice. On m'a placé dans un four à arc électrique à haute température, puis on m'a raffiné pour que ma pureté en silicium soit la plus élevée possible. J'ai ensuite pris la forme de lingots avant d'être découpé en plaques. Je suis ainsi devenu très (photo)sensible.



Désormais multicellulaire, j'ai été expédié près de Nantes, à Carquefou, pour être assemblé, connecté et cadré. Par un miracle qui m'échappe encore, j'arrive à convertir l'énergie lumineuse du soleil en électricité. Certes, beaucoup d'énergie électrique a été consommée pour me produire, mais je suis désormais prêt à la rendre au décuple.

Malheureusement, nous sommes de moins en moins nombreux à être fabriqués ici. En effet, mes cousins asiatiques font désormais la loi, et ce avec la complicité de l'Europe au nom, de ce que j'ai compris, d'une croyance sur la « libre concurrence ». J'ai échangé récemment avec un cousin de Chine. Je ne vois vraiment pas où est la libre concurrence, lui non plus d'ailleurs.

Mais je m'emporte, je m'éloigne du sujet. Me voilà donc flambant neuf et prêt à produire de l'électricité, ce pour quoi j'ai été conçu.

Quelle n'a pas été alors la bonne nouvelle quand j'ai appris que j'allais équiper la toiture d'une halle d'essais à la Chantrerie, près de Nantes, avec 740 autres collègues. Pour ne rien gâcher, le projet était primé par un organisme qui m'était totalement étranger, la CRE il me semble, et qui permettait à mon futur patron d'obtenir une prime de 1 ct € HT/kWhe.

Après nous avoir triés en fonction de nos performances, et alors que nous étions presque tous en place, j'apprends que l'organisme en charge de nous raccorder refuse de le faire. « Le code de l'énergie », dit-il, « ne permet pas de raccorder deux installations qui n'ont pas le même numéro de SIRET ». Au début, j'ai cru qu'il s'agissait d'un code informatique. Mais non, un voisin m'a expliqué que c'était une loi des humains : le consommateur de l'électricité photovoltaïque que j'allais produire devait avoir un même numéro administratif que le producteur. On m'a dit que je ne pouvais pas comprendre, que c'était trop complexe. Me dire ça à moi le panneau. Pffff !

J'ai bien cru qu'on allait nous démonter car l'affaire a duré plusieurs mois mais, au final, puisque la CRE avait primé le projet alors qu'elle n'aurait pas dû, ils ont décidé de faire une exception et de ne pas respecter la loi. Vous avez compris ? Moi non, mais ce n'est pas grave, l'essentiel était d'être raccordé. Et là encore, il a fallu en attendre du temps pour que ça se fasse. Figurez-vous qu'ils ont imposé d'installer un « compteur tout ce qu'il y a de plus officiel » pour compter ce que j'allais produire et

¹ « I, Pencil » (Moi le crayon), Leonard E. Read, 1958

pour être certain que je n'en produirai pas plus que les besoins du site. Ah oui, j'ai oublié de vous dire, ils appellent ça l'autoconsommation.

Je sentais bien que le patron commençait à en avoir marre de ces problèmes. Aussitôt un obstacle franchi, un autre se présentait. Et le suivant valait son pesant de photons. On a découvert que le consommateur qui allait acheter la totalité de l'électricité que j'allais produire était a priori soumis à une taxe appelée la CSPE. Ils disaient que c'était le « code des douanes » cette fois. Cette taxe représente près de 25 % du prix de l'énergie. Autant dire que dans ces conditions, il n'y a plus aucun intérêt économique. « On verra plus tard » ils ont dit, « on verra plus tard ! ». Ça commençait vraiment à chauffer.

Là-haut aussi d'ailleurs on commençait à s'impatienter. A chaque rayon de soleil qui nous narguait, nous devions nous contrôler pour ne rien produire. Quelle frustration ! Un vent de colère commençait à émerger mais on ne nous a pas demandé notre avis, alors on a attendu.

Et puis le grand jour est arrivé. Et là, ça a été la fête. On était vraiment fier de travailler, de faire enfin ce pour quoi nous avons été fabriqués. Depuis, tout va bien, enfin je croise les connexions pour la suite. Nous, les panneaux, nous avons un « code d'honneur » à tenir nos engagements.

Le patron ? Lui n'en n'a pas fini avec les ennuis. Le bout de papier qui lui permet d'obtenir la prime CRE a été signé 5 mois après ma connexion. Il lui a fallu attendre encore 3 mois de plus avant qu'il reçoive les valeurs du « compteur tout ce qu'il y a de plus officiel ». Mais il a contesté ces valeurs car on lui appliquait des pertes transformateur ... qui n'existe pas puisque tout se passe en basse tension (là je peux en parler car je connais bien). Bon, il finira bien par s'en sortir. Après tout, c'est lui qui a été me chercher !

Ah oui, j'ai oublié de vous dire, tout ça se passe dans ce qu'ils appellent « l'urgence de la transition énergétique ». Encore un truc à eux sans doute. En tous cas, moi le panneau, je n'ai pas bien vu leur urgence !